

PROJET DE DELIBERATION

Le Maire expose au Conseil Municipal que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques offre un Service Intercommunal de Remplacement-Renfort. Ce service propose plusieurs types de missions.

Considérant l'intérêt que représente l'adhésion à ce service,

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'adhérer à compter duau Service de Remplacement-Renfort du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention et la demande d'intervention proposée en annexe.

PROJET DE DELIBERATION

Le Président expose aux membres du Conseil Communautaire que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques offre un Service Intercommunal de Remplacement-Renfort. Ce service propose plusieurs types de missions.

Considérant l'intérêt que représente l'adhésion à ce service,

Le Conseil Communautaire,

- **DECIDE** d'adhérer à compter duau Service de Remplacement-Renfort du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,

- **AUTORISE** le Président à signer la convention et la demande d'intervention proposée en annexe.
